



Challenge 2010 inter-entreprises "au boulot à vélo"

Jeudi 3 juin 2010

Dans le cadre de la **Fête du Vélo**, l'ADTC propose pour la 7^{ème} année une **journée vélo spéciale déplacements domicile-travail**.

Testez et faites tester le vélo à vos collègues : rapide, économique et pratique, le vélo est un mode de transport efficace pour se rendre au travail !

N'oubliez pas...

**AU BOULOT
J'Y VAIS
EN CRAPAUDS ?**



7^e challenge inter-entreprises du bassin grenoblois
• édition régionale 2010

Préparez votre monture pour le jeudi 3 juin et réservez votre après-midi du vendredi 4 juin pour le forum « Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Plus de renseignements : www.adtc-grenoble.org



Principes et modalités de participation

► Le challenge est ouvert à tous les établissements publics ou privés regroupant au moins 20 salariés. L'établissement ayant la plus forte proportion de cyclistes par rapport aux personnes présentes remportera le challenge.

► Le correspondant de la journée dans l'entreprise ou l'administration remplit et retourne (par e-mail si possible) le coupon d'inscription ci-joint. Le 3 juin, il nous fournira les chiffres suivants : nombre de personnes venues à vélo et nombre de personnes présentes.

A noter : l'ADTC accepte les inscriptions jusqu'au dernier moment. Si vous respectez la règle du jeu pour les comptages, et vous pouvez même, au pire, envoyer votre inscription avec vos résultats jeudi 3 avant midi.

Forum « au boulot, j'y vais à vélo »

Vendredi 4 juin

Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble - Place André Malraux

12h30: **REMISE DES PRIX**

Jusqu'à 18h00 : **STANDS** « équipement cycliste urbain

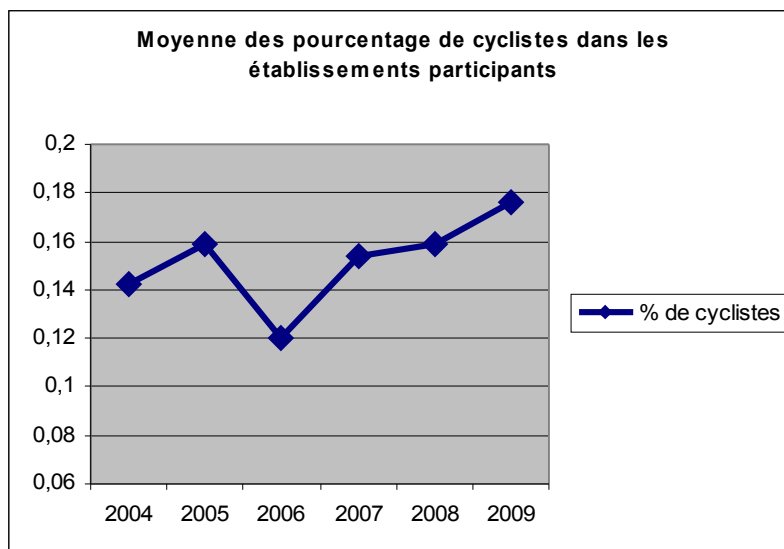
ANIMATION « angles morts poids lourds – vélo »

Partenaires du challenge inter-entreprises 2010

Ce challenge régional est soutenu par le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'ADEME, la chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et la Ville de Grenoble.

Objectifs :

- ▶ inciter les salariés à essayer le vélo
- ▶ sensibiliser employeurs et salariés à l'efficacité du vélo La septième édition, en 2010, garde sa dimension régionale, elle se déroulera simultanément à Grenoble, Lyon, Chambéry...



En 2009, avec 70 établissements, représentant environ 23 000 salariés, dont 18% sont venus à vélo, le challenge attire toujours autant de participants et la proportion de cyclistes augmente.

Son utilité en matière de report modal repose sur le fait que tout changement d'habitude est précédé d'une découverte du futur mode de transport : avant de l'adopter, il faut l'essayer ! Et le challenge incite effectivement des salariés à essayer un mode qu'ils ne connaissent en général que par des idées reçues injustement négatives. C'est un événement simple à organiser et un moyen convivial d'échanger sur la question de la mobilité.

L'ADTC organise le challenge, gère les inscriptions, propose une affiche et des idées d'incitation, recherche des lots... Ce challenge est aussi une occasion de nouer des contacts avec des entreprises intéressées par des interventions plus concrètes pour amorcer ou compléter leur Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) : mini-stages de remise en selle, actions de prévention du vol, conseils personnalisés sur les itinéraires d'accès au site... C'est pourquoi cette action bénéficie de soutiens multiples : Région Rhône Alpes, Ville de Grenoble, ADEME et Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble.



Bus cycliste organisé par l'ADTC (trajet Grenoble – Inovallée)